

MARS 2021

Note de position

Pour une force publique garantissant l'expression de la souveraineté du peuple en période d'élections !

Pour les droits humains au Congo !

Campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour prévenir des éventuelles atteintes aux droits humains en République du Congo lors de la prochaine élection présidentielle prévue en 2021.

Une initiative de



Les partenaires de la campagne



Répression et violations des droits humains par les autorités en période électorales

Le Congo est considéré comme étant un pays « non-libre » (noté en effet 2/40 en ce qui concerne les droits politiques et 18/60 en ce qui concerne les libertés civiles) par Freedom House, qui donne notamment comme exemple la mort de l'opposant Augustin Kala Kala en 2019 des suites des tortures qui lui avaient été infligées en 2016 par le gouvernement congolais.

La période électorale en particulier est un moment critique dans la vie politique du Congo, en raison de l'exacerbation de la répression et des violations des droits humains par l'Etat. Non seulement ces violations font obstacle à une véritable transition démocratique, mais elles augmentent aussi le risque d'escalade des tensions pouvant aboutir à des confrontations mortelles.

Les violences et la répression au Congo se caractérisent en réalité par une dynamique double. D'une part, la force publique exerce une pression constante sur les opposants au régime et n'hésite pas à recourir à des arrestations arbitraires, souvent suivies de tortures. D'autre part, l'omniprésence de milices privées, la plupart du temps proches du pouvoir, et de gangs criminels armés, comme les bébés noirs, exacerbent le sentiment constant d'insécurité de la population.

Les violences policières, les arrestations arbitraires et la torture sont au cœur de la stratégie de maintien au pouvoir de Denis Sassou Nguesso

Usage excessif de la force, instrumentalisation de l'insécurité et militarisation de l'espace politique

On ne compte plus les violences policières à l'issue de rassemblements populaires, par exemple celui contre la réforme de la Constitution en 2015. Durant ces rassemblements, la police avait ainsi tiré à balles réelles sur les manifestants occasionnant un bilan de 46 morts, des dizaines de disparus et 69 blessés selon l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH) et d'autres organisations de la société civile.

Le 27 novembre 2017, la fédération de l'opposition congolaise a tenté d'organiser une marche pacifique à Brazzaville. La police a recouru à un usage excessif de la force : agressions physiques, tirs à balles réelles et gaz lacrymogène provoquant, selon l'OCDH, plusieurs blessés, une dizaine d'interpellations, et au moins 3 cas de torture.

En avril 2016, le gouvernement est en outre intervenu militairement dans la région du Pool pour réprimer la milice Ninja et son chef, Frédéric Bintsamou, plus connu comme « Pasteur Ntumi », accusés d'avoir attaqué des bâtiments gouvernementaux dans le sud de Brazzaville. Il semble pourtant qu'une simple opération de police aurait suffi même si l'interdiction faite aux médias et aux organisations humanitaires d'accéder à la région a rendu difficile toute évaluation de la situation. Une opération militaire orchestrée au prix d'un désastre humanitaire, sans qu'aucune aide ne soit accordée aux sinistrés et provoquant entre 10 et 30 000 déplacés selon les sources et impactant 138 000 personnes en 2017 selon l'ONU.

Sans doute cette décision peut-elle être expliquée par le passé de la région. Il s'agit en effet d'un département traditionnellement opposé à Denis Sassou-Nguesso.

La situation dans le pool illustre est un des aspects de la militarisation de l'espace politique au Congo. Selon l'Institute for Security Studies (ISS) en plus de l'armée congolaise, des milices privées favorables au régime sont aussi mobilisées démontrant une véritable militarisation du monde politique, ou en tout cas des élites politiques favorables au pouvoir. Il faut ajouter à ces aspects, le phénomène d'insécurité (bandes de jeunes, « bébés noirs », « 12 apôtres », etc.) qui est instrumentalisé pour justifier un usage excessif de la force et violations des droits humains au Congo.

L'emprisonnement d'opposants par le pouvoir et le manque d'impartialité de la justice

L'arrestation et la détention d'opposants constitue la méthode d'intimidation privilégiée des autorités, lesquelles se justifient en évoquant des motifs « sécuritaires ». A titre d'exemple, les candidats à l'élection présidentielle de 2016 Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa furent tous deux arrêtés après avoir refusé de reconnaître la victoire de D. Sassou-Nguesso, officiellement en raison du danger qu'ils posaient envers la sécurité de l'Etat. Le Groupe de Travail contre les détentions arbitraires de l'ONU a reconnu leurs détentions comme « arbitraires » et le fait que leur droit à un procès équitable ait été violé. Le Groupe de travail a aussi reconnu l'immixtion du Gouvernement dans la gestion de ces deux affaires par la justice.

D'après Amnesty International, on dénombre au moins quarante cas d'activistes politiques arrêtés entre octobre 2015 et décembre 2016, pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression et celui de manifester pacifiquement. La grande majorité fut inculpée pour « incitation aux troubles à l'ordre public » et « atteinte à la sûreté intérieure ».

Par ailleurs, avant et après les élections présidentielles du 20 mars 2016, les autorités ont arrêté et détenu plus de vingt leaders et membres de partis d'opposition pour « incitation aux troubles à l'ordre public » en se basant sur les dispositions de la loi nationale concernant les partis politiques, mais en contradiction avec les textes internationaux et régionaux signés par le Congo. Au moins 16 d'entre eux sont toujours en prison actuellement.

On note aussi le cas plus récent des détentions arbitraires de quatre jeunes activistes du mouvement politique « Incarner l'Espoir » emprisonnés pendant 11 mois et libérés fin 2020 à la suite d'un plaidoyer et d'un appui juridique mené par l'OCDH avec le soutien d'Agir ensemble pour les droits humains.

L'usage de la torture par le régime

L'ADHUC (Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral) recense une trentaine de cas de torture entre 2012 et 2018 au Congo-Brazzaville. Parmi les victimes, on trouve des opposants politiques, des réfugiés mais aussi des journalistes. L'ONG les classe en deux catégories, ceux qui ont survécu aux sévices et les autres. Elle a publié

certaines photos où apparaissent des corps suppliciés, des visages tuméfiés ou encore des mains brûlées.

Le trop célèbre drame de Chacona est un incident emblématique de l'usage de la torture au Congo : dans la nuit du 22 au 23 juillet 2018, treize jeunes y ont trouvé la mort au poste de police de Chacona, où ils avaient été arrêtés puis torturés. Le 8 mars 2019, une rapide enquête a donné lieu à des peines de prison pour six policiers n'allant que d'un à trois ans pour « homicide involontaire » et « non-assistance à personne en danger ». Notons que seule l'enquête de l'OCDH a permis de faire la lumière sur cette affaire, laquelle révèle aussi bien une pratique généralisée de la torture qu'une forte impunité pour les crimes commis par la police. Des dizaines de cas de torture sont ainsi constatés tous les ans dans le pays selon l'OCDH.

Enfin, le Congo n'est toujours pas considéré comme pays ayant ratifié le Protocole se rapportant à la Convention des Nations unies contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants (OPCAT) par manque de transmission des lettres de ratification au Nations Unies ni mis en place de mécanisme de prévention de la torture contrairement aux bonnes pratiques internationales.

Il existe un décalage flagrant entre le discours officiel, prônant la paix et l'unité, et la réalité du terrain, où on ne compte plus les crimes commis par les agents étatiques et les milices privées, sur ordre des dignitaires du régime. La torture est une pratique trop fréquente notamment en période pré- et post-électorale.

La publication en février 2021 d'une enquête journalistique internationale, mentionnant l'achat de 500 tonnes d'armes depuis 2015 à l'Azerbaïdjan et impliquant une entreprise bulgare, interpelle sur la finalité de ces armes et de leur utilisation. Cet arsenal a, sans doute, en partie été utilisé lors des opérations militaires menées dans le Pool, et peut-être même été employé contre le peuple congolais au cours de la répression sanglante avec laquelle le régime avait répondu aux manifestations populaires. La force publique congolaise devrait garantir en période électorale le droit de chaque citoyen et citoyenne d'exercer son droit de vote dans un environnement sûr. Les responsables de ces violences ont joui d'une totale impunité vis-à-vis de leurs crimes et le Congo aurait effectué un nouvel achat d'armes secret à l'Azerbaïdjan en janvier 2020, laissant à craindre que l'histoire se répète au cours des prochains mois.

Nos recommandations

Pour les droits humains au Congo !

Une amélioration de la situation des droits humains au Congo ne peut être obtenue que dans le cadre d'une réponse coordonnée entre le gouvernement congolais et les instances internationales, dont l'Organisation des Nations unies (ONU) et les institutions européennes. C'est dans cette perspective et en tenant compte de l'urgence de la situation actuelle que nous, organisations européennes et africaines, formulons les recommandations suivantes :

Pour une force publique garantissant l'expression de la souveraineté du peuple en période d'élections !

Aux autorités congolaises :

- Favoriser des processus électoraux équitables et transparents afin d'éviter tout débordement violent à l'annonce du scrutin.
- Ne pas couper internet pendant les jours du vote.
- Garantir un usage rationnel et humain de la force publique en ce contexte électoral.
- Former les forces de l'ordre sur les bonnes pratiques à adopter en période électorale, ainsi que sur les normes internationales en matière des droits humains.
- Mettre en place une charte de bonne conduite de la force publique en période électorale, en collaboration avec les autorités congolaises et les ONG des droits humains présentes sur place.
- Créer un mécanisme d'alerte des violences électorales constitué de représentants des partis politiques, des membres de la force publique et des organisations de la société civile.
- Condamner systématiquement et publiquement toute violation avérée des droits humains et engagez des poursuites contre leurs auteurs présumés pour mettre fin à l'impunité.
- Indemniser les victimes des violations de droits humains et leurs familles.
- Mettre en place une commission d'enquête indépendante afin d'enquêter sur la situation des droits humains dans les quatre dernières années.
- Libérer immédiatement les prisonniers détenus arbitrairement.
- Prendre des mesures concrètes contre la pratique de la torture.
- Déposer les instruments de ratification de l'OCPAT auprès des Nations Unies pour être considéré comme partie à la Convention des Nations unies contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants et instaurer un mécanisme national de prévention de la torture.
- Ratifier le Traité sur le commerce des armes.

A la force publique – en lien avec le rapport sur la gouvernance électorale (TLP Congo et Agir ensemble) :

- Respecter les libertés individuelles et les droits humains des populations au cours des élections.
- Assurer la sécurité des personnes et des biens en période électorale.
- S'informer du cadre juridique relatif à la tenue et résultats des élections.
- S'abstenir d'être au service d'un parti politique ou d'un candidat.

Aux autorités africaines et de l'ONU :

- Appuyer la mise en place d'une commission d'enquête concernant les violations des droits humains lors de la précédente période électorale de 2015-2016, depuis cette date dans le pays et en particulier dans le département du Pool.
- Dénoncer la confiscation des libertés en période électorale, notamment pendant les processus électoraux de 2015-2016 et 2021.
- Augmenter le déploiement d'observateurs internationaux indépendants dans toutes les régions du pays et en amont des élections afin de documenter et de prévenir les violences.

Aux autorités françaises et européennes :

- Dénoncer la répression et les violations des droits humains au Congo.
- Intégrer un axe prioritaire dans la coopération au développement et un dialogue politique portant sur le rôle de la force publique congolaise dans le respect des droits humains et la prévention des violences électorales.
- Encourager le gouvernement congolais à ratifier la Convention des Nations unies contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants et le Traité sur le commerce des armes.

**Nous
contacter**

Observatoire Congolais des Droits de l'Homme
ocdh.brazza@ocdh-brazza.org

Agir ensemble pour les droits humains
communication@aedh.org

La campagne
Pour les droits humains au Congo
est financée par



**National Endowment
for Democracy**
Supporting freedom around the world